



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

COMITE REGIONAL CORSE

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2022

Début de séance : 09h10

Introduction

Remerciements de Jo Vrijens pour la présence de Isabelle Larvoire, Vice-Présidence de la FFESSM.

Rapport des commissions

Commission Juridique :

La Commission Juridique est une commission de services. La présidente de la commission juridique est absente pour raison de santé. Jo Vrijens remercie la Commission Juridique et particulièrement Michèle Richard-Lentali pour son implication et sa persévérance dans l'affaire Palomba.

Commission Médicale (CMPR) : Bruno Grandjean

La Commission Médicale est une commission de services. Dans les missions de la commission, il y a 2 missions régaliennes :

- le soutien et la surveillance médicale dans les compétitions. Cette année il y en a une avec l'apnée : Bruno Grandjean remercie les organisateurs pour lui avoir confiance
- la contribution à la formation et l'information des encadrants et licenciés : Bruno Grandjean n'a pas pu participer à la réunion encadrants organisée par la CTR. Mais les dates sont prises pour la saison à venir. En ce qui concerne la communication, le site de la CMPR est hébergé sur le site du Comité Régional. Cette année, nous allons mettre à jour les informations importantes et notamment un renvoi vers le site national (certains éléments peuvent intéresser les licenciés comme les réunions scientifiques)

Au-delà des actions régionales, le site de la CMPN a été revu avec un espace « pratiquants » et un espace « médecins ». Il y a actuellement un projet national qui touche l'apnée : étude sur les suites d'un œdème pulmonaire d'immersion chez les apnéistes.

Concernant le bilan accidentologie : c'est un « petit bilan » et tant mieux. Il y a eu 19 accidents de plongées sur cette année fédérale en Corse. 4% des accidents laissent des séquelles. La commission médicale continue l'analyse permanente de ces accidents pour en diminuer ce pourcentage.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Médicale soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Archéologique : Hervé Alfonsi

Hervé Alfonsi présente le rapport d'activités 2021-2022 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Actions de fouilles sur l'Épave Sanguinaire C (autorisation n°2021-337 en octobre 2021 et autorisation n°2022-458 en juin 2022)
- Actions de formation et de sensibilisation auprès du grand public (la mer en fête en juin 2022, la fête de la science en novembre 2021, ...)
- Participation aux journées européennes de l'archéologie à Ajaccio en juin 2022
- Sondage programmé : Pointe de Castagna dans le golfe d'Ajaccio (autorisation n° 2022-448, en mai 2022)
- Stage d'archéologie et délivrance de diplômes d'archéologie
- Publications dans divers magazines (notamment dans Corse Matin et CorseNet)
- Participation à l'AG nationale électorale de Marseille en avril 2022

La subvention de la saison précédente a été dépensée. Pour cette nouvelle saison, il a été demandé de continuer les fouilles sur l'épave Sanguinaires C ainsi que la poursuite de la prospection dans le golfe d'Ajaccio et de maintenir l'ensemble des actions de sensibilisation. A ce titre la même subvention a été demandée.

Question d'Abdelatif Alouach de l'Apnée Club Ajaccien (04200164) : ce serait une belle chose que de pouvoir initier des apnéistes à l'archéologie. Est-ce faisable ? Abdel pense notamment aux actions de prospection.

Réponse de Hervé Alfonsi : c'est compliqué car l'archéologie demande de rester très longtemps au fond. Concernant la prospection, c'est déjà arrivé qu'un apnéiste communique des endroits de fouille. Donc cette idée est intéressante et à creuser.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Archéologie soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Biologie et Environnement (CREBS) : Daniel Buron

Daniel Buron présente le rapport d'activités 2021-2022 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Actions de sensibilisation auprès du grand public (la mer en fête en juin 2022, la fête de la science en novembre 2021, ...)

- Séminaire Doris organisé en Corse à Calvi et BioObs
- CROMIS : validation des photos pour Med Occidentale et Corse
- Parc Marin: représentation du Comité Régional aux 4 conseils de gestion ainsi qu'aux ateliers plongée
- Natura 2000 : représentation du Comité Régional à 1 réunion
- DirMed (Direction Méditerranée) : participation aux réunions autour de la politique de mouillage, des outils de sensibilisation, des sciences participatives, ...
- Stage de biologie et délivrance de diplômes
- Les encadrants actifs sont : 3FB1, 1 FB2 et 2FB3, ainsi qu'un instructeur national. Cette année, il y a eu un stage diplômant organisé au niveau régional avec 18 participants. L'activité reprend après 2 ans d'absences à cause de la crise sanitaire
- Publications dans la presse (notamment dans Corse Matin)
- Participation à l'AG nationale électorale de Marseille en avril 2022

Concernant le réseau Alien : après 7 ans d'existence, les actions s'étaient arrêtées mais une nouvelle équipe vient d'être mise en place. L'activité Alien devrait repartir pour cette nouvelle saison. Il est important de mobiliser les clubs pour avoir des cadres relais. Des formations seront mises en place pour les accompagner.

La subvention la saison précédente a été intégralement dépensée. Pour le nouvel exercice, les priorités vont aller sur le développement de stages de tous niveaux de plongeurs Bio et encadrants ainsi que les actions de sensibilisation. Les sciences participatives seront également un point clé de l'activité Bio.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Jo Vrijens souligne l'investissement de Daniel Buron à la fois au niveau de la Commission Régionale mais aussi pour l'ensemble des actions qu'il gère auprès des différents organismes dans le cadre de la mission « Environnement ».

Rapport de la Commission Biologie et Environnement soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Apnée (CRA) : Chantal Marzin

Cette année est une année de reprise après 2 années de crise sanitaire. L'activité a été reboostée.

Chantal Marzin présente le rapport d'activités 2021-2022 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- L'apnée a permis de délivrer environ une centaine de nouvelles licences en Corse
- Actions de formations et délivrances de diplômes :
 - o Mise en place de stages de formation pour les niveaux d'apnéistes
 - o Mise en place de stages de formation de juges arbitres et d'apnéistes de sécurité (en amont de la compétition régionale), avec une belle représentativité des clubs corses. Le fait d'avoir priorisé la formation des juges et des apnéistes de sécurité permet

notamment d'avoir une bonne autonomie dans l'organisation des compétitions. Cet élément était un enjeu majeur pour le développement de l'activité.

- Il y a également eu des formations d'escorte (personnes accompagnant les athlètes lors des contrôles anti-dopage), obligatoires depuis que l'apnée est passée Sport de Haut Niveau
- Formations de cadres : avec 1 stage initial initiateur en piscine, 1 stage initial MEF1 et toujours 4 cadres en formation MEF2
- Organisation de compétitions :
 - Championnat Régional d'Apnée Corse Indoor (CRAC Indoor) : avec 20 athlètes de 23 à 67 ans et 5 disciplines. Cette compétition a été un véritable succès, tant sur le nombre de participants que sur les résultats : il y a 14 performances qui étaient au-delà des minima de qualification des Championnats de France
 - Championnat Régional d'Apnée Corse Outdoor (CRAC Outdoor) appelé également FreeDiving Championship . Un 2^{ème} franc succès avec 15 athlètes, 30 personnes sur la sécurité et l'organisation, 4 disciplines représentées et 5 jours de compétition. Un record de France a été établi. La Commission Nationale Apnée ainsi que le DTN se sont déplacés pour l'évènement. L'objectif était de démontrer que la Corse était capable d'organiser des compétitions d'envergure. C'est chose faite : la Corse rentre « dans les mœurs » comme une référence de qualité pour la profondeur en apnée, tant pour ses conditions idéales que pour la qualité technique et les compétences.
- Résultats de nos athlètes :
 - 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 de bronze au Championnat de France
 - 1 triple médaillé d'or avec 3 record du monde au Championnat du Monde dans la catégorie Masters

La subvention de la saison précédente a été dépensée. Cette année la subvention demandée va permettre de continuer les actions sur la dynamisation de l'activité (formations indoor et outdoor, initiation à la découverte de l'apnée, intervention auprès des cadres de la Technique, interventions auprès des clubs...), sur les actions écologiques (nettoyages marins, ...) et sur la prévention en apnée et en chasse sous-marine. En parallèle, il est également prévu de capitaliser sur les actions 2021-2022 pour continuer l'organisation des compétitions sur la Corse ainsi que la participation aux compétitions nationales et internationales.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport d'activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Commission Apnée soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Commission Technique (CTR) : Arnaud Zaragoza

Arnaud Zaragoza présente le rapport d'activités 2021-2022 mis à disposition sur le site du comité régional et en détaille les actions :

- Les formations de cadres : on retrouve un niveau intéressant de certifications après les 2 ans de perturbation liés à la crise sanitaire. Le calendrier des sessions est partagé au niveau national. Voici quelques éléments quantitatifs :
 - Concernant les initiateurs : 6 sessions, 25 candidats et 21 reçus (84%)

- Concernant les GP N4 : 13 sessions, 77 candidats et 62 reçus (81%)
- Concernant les MF1 : 9 sessions, 48 candidats et 38 reçus (79%)
- Concernant les cursus MF2 : 1 stage initial régional en avril 2022 à Galeria avec 5 stagiaires, les 2 semaines de stages de capitalisation programmées ne se sont pas tenues faute de stagiaires. Le stage initial 2022-2023 aura lieu à Ajaccio.
- Les TIV et le Secourisme :
 - Formations initiales TIV : 20 certifiés sur 3 sessions - Recyclages TIV : 42 stagiaires sur 8 sessions - 1 nouveau formateur TIV 1^{er} degré dans la région
 - 1 journée de formation secourisme avec 17 stagiaires – renouvellement de l’agrément préfectoral PSC1 pour le Codep 2A jusqu’en 2024 – mise à jour et mise en ligne des référentiels de formation pour le RIFAP et ANTEOR
- Handisub : il s’agit d’une activité transverse même si elle est rattachée à la CTR d’un point de vue organisation. Participation au colloque Handisub et organisation de la 1^{ère} formation EH1 pour 4 stagiaires en Corse.
- Les agréments CTR : il y a actuellement 6 centres d’examen régionaux pour l’organisation des examens de la CTR. Le nombre de structures agréées pour l’accueil des stagiaires pédagogiques est de 10 structures dans le 2A qui ont accueilli 37 stagiaires et 11 dans le 2B qui ont accueilli 44 stagiaires
- Le Collège régional des instructeurs : composé de 20 membres (12 Instructeurs Régionaux, 7 Instructeurs Nationaux et 1 Instructeur National Stagiaire) + 3 Instructeurs Régionaux Stagiaires en cours de cursus
- Les actions d’informations aux encadrants : la 1^{ère} rencontre des encadrants de la CTR s’est tenue en mars 2022. Elle a été riche d’échanges avec des thèmes abordés qui ont rayonné au-delà de la région :
 - Ce qu’il faut savoir sur la décompression aujourd’hui (JP. Imbert)
 - Le CROSS, un maillon de la chaîne des secours (A. Fernandez)
 - Les news de la Technique (A. Zaragoza)
 - E-Plouf, un outil d’enseignement de la décompression (PM. Guillet)
 - Le livret pédagogique, facile ? (C. Margouet)
 - L’honorabilité, tous concernés (J. Vrijens)
- Les actions de communication sur le site internet et les réseaux sociaux

Le calendrier pour 2022-2023 est disponible en ligne sur le site du Comité Régional, au niveau de la CTR. Il est amené à évoluer.

La subvention de la saison précédente a été dépensée intégralement. Cette année la subvention demandée va permettre de continuer les actions de formation de cadres et de communication.

Pour plus d’informations, il convient de se référer au rapport d’activité et à la présentation des actions à venir mis en ligne sur le site internet.

Quelques informations complémentaires venant de la CTN :

1) Allègements de la théorie GP N4 : actuellement, le niveau exigé sur les connaissances théoriques du GP N4 est déconnecté des besoins opérationnels ; par ailleurs, il décourage un certain nombre de candidats potentiels qui n’ont pas envie d’évoluer vers un MF1. Un groupe de travail est en cours au niveau de la CTN pour adapter la théorie aux connaissances nécessaires aux besoins opérationnels

du GP N4 et de créer en parallèle un module complémentaire pour l'entrée en formation MF1 pour répondre aux besoins du capacitaire.

2) Projet BEPPA (Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'Air) : il s'agit de permettre aux MF1 d'accéder aux prérogatives du E4 définis dans le Code du Sport, et notamment tout ce qui touche l'encadrement et l'enseignement dans la zone de 40 à 60m. Le groupe de travail au niveau de la CTN est en cours pour définir le contenu, les modalités et les conditions d'accès.

3) Rajeunissement du cursus plongeurs : le PE12 est maintenant accessible à 10 ans, le N1 à 12 ans sans dérogation, le PE40 à 14 ans sous certaines conditions. Ces 3 modifications ont été validées en CTN et entérinées en CDN en 2022. De même, le PA20 devient accessible à 16 ans et le PA40 à 17 ans ; ces modifications ont été validées en CTN, entérinées en CDN en 2022 et ont donné lieu à une modification du Code du Sport. L'ensemble de ces dispositions sont applicables. Elles sont bien évidemment soumises à l'accord du DP lors de la mise en pratique. D'autres réflexions autour du rajeunissement sont à venir comme l'âge minimum d'accès au N2 , à l'initiateur, au GP N4 ou même à l'entrée en stage pédagogique.

4) L'expérience du plongeur : une consultation de la CTN auprès des CTR est actuellement en cours pour réfléchir sur un nombre de plongées minimum obligatoires entre chaque niveau.

Rapport de la Commission Technique soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Intervention du représentant des SCA : Alain Lachuries

Alain Lachuries précise qu'il a reçu peu de sollicitations des SCA pendant cette saisons car beaucoup de sujets ont été traités au niveau national. Il a participé à plusieurs réunions :

- Représentation du Comité Régional et des SCA lors de réunions à Bastia et Ajaccio avec la préfecture maritime sur les mouillages. Pour le moment, il n'y a pas de retour.
- Représentation du Comité à l'assemblée du Comité Régional Olympique et Sportif

Alain Lachuries évoque un projet qu'il souhaiterait lettre en place : une visualisation en 3D des sites de plongées, dans un objectif d'apporter un support aux structures lors des briefing tout en ayant une action pour le développement durable.

Levée de séance : 12h19

Reprise de séance : 14h00

Nombre de clubs représentés : 41 clubs représentés sur 68 au total, soit une représentativité de 60,29%. Le nombre de voix représentées : 40075 sur 60000 soit une majorité de 66,79%. Le quorum est donc atteint. L'AG est déclarée ouverte.

Intervention de la Vice- Présidente de la FFESSM : Isabelle Larvoire

Isabelle Larvoire renouvelle ses remerciements pour l'accueil fait par le Comité et par l'AG. Elle revient sur les orientations stratégiques de la FFESSM notamment sur la politique de rajeunissement, le sport santé, le développe durable, le REX. Elle félicite particulièrement le dynamisme du Comité et de ses Commissions.

Rapport moral du Président : Jo Vrijens

Jo Vrijens fait son rapport moral, disponible sur le site internet du Comité Régional. Il revient sur les élections nationales qui ont eu lieu en avril 2022 suite à l'annulation des élections de 2020. Il souligne la confirmation de l'élection de Frédéric Di Meglio avec plus de 70% des voix et de la représentation de la Corse au niveau du national, avec 5 représentants au CDN.

La loi du Sport est sortie en mars 2022. Le Comité Régional est impacté sur plusieurs points :

- La loi du sport limite le nombre de mandats de présidence à 3. Pour le national, il s'agit d'une application immédiate, pour le régional ce sera pour le mandat suivant
- Le nombre des représentants des organismes affiliés ou agréés est proportionnel au nombre d'adhérents de chacune des catégories, lorsque cette catégorie représente au moins 10 % des membres de l'assemblée général. Toute représentativité au-delà des 10% va être comptabilisée en chiffre direct. Actuellement, au national c'est le cas des SCA qui représentent plus de 10%. Toutefois ce n'est pas très clair quant à l'application régionale. La FFESSM a fait la demande au Ministère pour savoir si cette disposition est déclinable sur les comités régionaux ou non. Pour le moment il n'y a aucun retour. En attendant, la résolution proposée sera de passer à 20% . Cette résolution demande un changement de statut et sera proposée au vote lors de l'AGE nationale de janvier 2023.
- La loi du sport demande au niveau des instances dirigeantes nationales ou régionales une égalité totale homme-femme dans la représentativité : cela va toucher le CDN dès la prochaine mandature et le CDR dès 2028

Jo Vrijens revient ensuite sur le 1^{er} Championnat Régional d'Apnée indoor ainsi que sur les consignes données aux inspecteurs de la DRAJES quant à la présence de la sécurité surface obligatoire (arrêté hyperbare) et sur la réunion montée à ce sujet.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport mis en ligne sur le site internet.

Rapport du Président soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Jo Vrijens soumet à l'approbation de l'AG le PV de l'Assemblée Générale 2021. Ce rapport est disponible sur le site du Comité Régional.

PV de AG 2021 soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Informations diverses :

- Une nouvelle licence « aidant et accompagnant » à 18€ a été mise en place. Elle permet notamment une couverture en assurance pour des personnes accompagnant mais ne pratiquant pas. Cela concerne entre autres les parents pour l'accompagnement de mineurs, les aides dans le cadre de pratique en situation de handicap, ...
- Modification de l'année fédérale : l'année fédérale allait jusqu'à présent du 15 septembre N au 14 septembre N+1. La modification attendue pour une année allant du 1er septembre N au 31 août N+1 a été validée par le CDN et sera proposée au vote lors de l'AGE nationale.
- Le comité régional a mis en place un recyclage Brevets d'Etat organisé par le CREPS de Montpellier. Ce recyclage a lieu tous les 2 ans pour la Corse, avec une subvention de 200€ pour les moniteurs corses. La DRAJES a accompagné financièrement ce recyclage en prenant en charge la quasi-totalité de la subvention. Cela a touché 24 moniteurs en 2023.
- Concernant les recyclages et les formations d'Etat : Jo Vrijens a été contacté par le nouveau coordinateur formation du CREPS d'Antibes. Le CREPS d'Antibes souhaite travailler en toute transparence avec le CRC. Un DEJEPS aura lieu en Corse en 2023.
- Le salon la plongée : il aura lieu du 6 au 9 janvier 2022. L'ATC refait un stand corse au salon de la plongée. 6 ou 7 SCA se sont manifestées pour y participer. Le Parc Marin sera également présent et à côté de notre stand ce qui agrandit la représentativité de la Corse.

Rapport du Secrétariat :

Bilan quantitatif :

- Point sur les structures : 35 clubs en 2021 (vs 33 en 2021) et 46 SCA (vs 43 en 2021). Ce nombre est relativement stable d'une année à l'autre.
- Licences adultes 2125 (vs 2251 en 2021), licences jeunes 399 (vs 404 en 2021), licences enfants 197 (vs 222 en 2021). Au total sur 2022 : 2721 (vs 2877 en 2021). L'année 2021-2022 a été très riche en termes d'activités et de licences, la reprise de l'activité en piscine n'a pas eu d'impact négatif sur le nombre de licences en Corse.
- Les brevets : le niveau de brevets sur l'ensemble de l'activité régionale est le plus élevé depuis 2013, avec un impact fort au niveau de la technique avec 2659 brevets (vs 2613 en 2021) et de l'apnée avec 65 brevets (vs 16 en 2021) et de la bio & environnement avec 11 brevets (vs 0 en 2021).

Bilan sur le site internet:

- Le site connaît cette année encore une belle montée en puissance que ce soit en nombre de connexions, d'utilisateurs. L'impact des réseaux sociaux y a été pour quelque chose mais également l'ensemble des modifications apportées sur le site pour plus de lisibilité.

A noter l'impact positif de la publication Facebook sur la plongée jeunes et le livret pédagogique.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport mis en ligne sur le site internet.

Rapport du Secrétariat soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Rapport de la Trésorerie :

Budget des commissions :

Les commissions ont pu travailler correctement cette année. Elles ont consommé la quasi-totalité du budget. Concernant la Juridique, comme les autres années, il n'y a pas de budget alloué mais la possibilité de débloquent des fonds pour des actions ponctuelles à la demande.

La CTR a demandé un budget en légère hausse pour la saison à venir. Il a été alloué un montant identique à la saison passée, mais avec la possibilité de débloquent un fond complémentaire, si besoin, pour une action particulière.

Commissions	Montant alloué 2022	Montant demandé 2023	Décisions
Apnée	3 000 €	3 000 €	Montant attribué : 3 000 €
Archéologie	5 000 €	5 000 €	Montant attribué : 5 000 €
Biologie	1 500 €	1 500 €	Montant attribué : 1 500 €
Technique	6 000 €	8 000 €	Montant attribué : 6 000 €
Médicale	1 200 €	1 200 €	Montant attribué : 1 200 €
Juridique	0 €	0 €	Montant attribué : 0 €
Total	16 700 €	18 700 €	Montant attribué : 16 700 €

Budget général :

Bilan au 14/09/2022 : Aurore Vrijens présente le bilan financier. Les postes les plus importants sont la gestion du site internet, les participations aux différentes AG ainsi que l'accompagnement du Comité Régional sur la compétition d'apnée. La balance est négative au 14 septembre 2022, principalement dû au budget complémentaire pour la compétition Apnée (CRAC Outdoor). Le Comité a un solde en banque positif 48,6 K€ à la fin de l'exercice budgétaire.

Pour plus d'informations, il convient de se référer au rapport mis en ligne sur le site internet.

Rapport de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Le prévisionnel, tout comme le bilan financier a été présenté lors de l'AG. Il est également disponible sur le site Internet du Comité.

Prévisionnel de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Quitus de la Trésorière soumis au vote : approuvé à l'unanimité

Remise des médailles

Chaque année il y a des possibilités de faire des demandes de médailles. Les demandes de médailles de bronze sont à la main des clubs. Les clubs ne doivent pas hésiter à remonter leur demande. Pour les médailles d'argent, il faut avoir un investissement départemental ou régional.

Cette année, les médailles ont été décernées à Stéphane Jungo (bronze), Karine Lerissel (Argent), François Serafini (Argent), Chantal Marzin (argent) et Virginie Serafini (argent).

Jo remet également les médailles de la Jeunesse et des Sports à Chantal Margouet (argent) et Jean-Pierre Vignocchi (argent).

Fin de séance : 15h15

La Secrétaire Générale
Chantal MARGOUET



Le Président
Jo VRIJENS

